



I. Ports et transport

1. Le transport maritime : présentation

Le transport maritime s'applique :

- **aux personnes** : transport effectué par ferry, par paquebot
- **aux marchandises** : transport par navires marchands dont l'architecture est adaptée à la qualité des produits transportés : **vraquiers** (minéraliers, pétroliers...), porte-conteneurs, **rouliers**, cargos polyvalents

Le transport maritime de marchandises permet de transporter des quantités et volumes importants sur de longues distances, mais également de transporter de petits lots sur de courts trajets, selon le type de circuit considéré. Ainsi, le transport maritime assure la pérennité des échanges commerciaux.

Le transport maritime est un moyen de transport :

- **peu coûteux**, notamment en énergie : cette caractéristique est très recherchée par les industries lourdes
- **peu polluant**, compte tenu de la distance parcourue et du tonnage transporté
- **sûr**, car le niveau d'insécurité est le plus faible de tous les modes de transport au regard des accidents de personnes et il offre des garanties de sûreté maximale pour les chargements - déchargements de marchandises
- **fiable** : il offre des garanties de régularité

Il assure 75% du transport de marchandises dans le monde soit plus de 6 milliards de tonnes, 90 % du commerce extérieur de l'Union Européenne et 40 % au commerce intra-communautaire.

N.B.

Ce chapitre peut être avantageusement complété par les informations contenues dans la mallette pédagogique du Ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement « Les ports maritimes français dans le monde du début du XXI^{ème} siècle, février 2002 » - www.mer.gouv.fr